Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 035-213500655-20260211-D05_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 FEVRIER 2026

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

CANTON DE LE RHEU

COMMUNE DE LA CHAPELLE-THOUARAULT

Nombre de Conseillers en exercice : 16
Par suite d'une convocation en date du 6 février 2026 affichée le même jour, les membres composant le Conseil municipal de la Chapelle Thouarault se sont réunis le 11 février 2026 à 19h30 sous la présidence de Madame Régine ARMAND, Maire.
Etaient présents : ARMAND Régine, CILLARD Nathalie, DETOC Erwan, GARIN Julien, LARGOUËT Mathilde, LEBOIS Daniel (pouvoir de M. Besson), MAGAND Jean, MORRE Patrick, RAVEL Jean-Jacques (pouvoir de Mme Bouquet), TREHIN Myriem, TRINQUART Jean-Marie lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 C.G.C.T.
Etai(en)t absent(s)/excusé(s) : BESSON Etienne (pouvoir à M. Lebois), BOUQUET Christiane (pouvoir à M. Ravel), DOMEC Lucie, DUMORTIER Jean, GUILLEMOIS Alain,
Secrétaire : Myriem TREHIN

N°5/2026	**Lotissement « Résidence de la Cour Nicole » : Dénomination d'une nouvelle voie**

Monsieur Jean Magand, Adjoint à l'Urbanisme, rappelle à l'assemblée municipale qu'un lotissement de 6 maisons individuelles va être mis en œuvre au niveau de la Ruisselée/Cour Nicole.
Une nouvelle voie, desservant les futures maisons, va être aménagée. Il est proposé de l'appeler « Impasse de la Cour Nicole ».

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :
- Décide de nommer la future voie, comme exposé sur le plan joint, « Impasse de la Cour Nicole ».

Le Secrétaire de séance

Myriem TREHIN

MAIRIE LA CHAPELLE-THOUARAULT 35590

La Maire

Régine ARMAND

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture
Fait à La Chapelle Thouarault.